

Bruxelles, le 18 mars 2015

Nouveau partenariat UCM et CBC Banque



CBC et l'UCM s'associent pour galvaniser l'entrepreneuriat wallon :

- Un partenariat unique entre deux entreprises à taille humaine et à fort ancrage wallon.
- De par leur proximité avec les entrepreneurs de leur région, CBC et l'UCM ont identifié les grands défis auxquels ceux-ci doivent faire face aujourd'hui en Wallonie pour y répondre ensemble.
- **3 engagements concrets envers les entrepreneurs wallons :** favoriser la pérennité des starters, optimiser les transmissions d'entreprise et soutenir l'entrepreneuriat féminin.
- Un contexte wallon fort : en Wallonie, plus de deux tiers des postes de travail (64,5%) se trouvent aujourd'hui dans des PME (<50) ou chez des indépendants (ONSS).

CBC est une banque à taille humaine qui cultive la proximité avec ses clients et accompagne les professionnels dans leur développement depuis toujours. L'UCM est une association au service des indépendants (chefs de PME, artisans, commerçants, professions libérales). Tant CBC que l'UCM accompagnent les entrepreneurs dans les différentes étapes du cycle de vie de leur entreprise et les aident à avancer. C'est donc tout naturellement qu'elles ont décidé de concrétiser ce partenariat sous la forme de 3 engagements concrets envers les entrepreneurs wallons.

Favoriser la pérennité des starters

Aujourd'hui le taux de survie (à 5 ans) des entreprises wallonnes reste en deçà de ce que l'on observe dans d'autres régions et constitue donc une problématique importante. Ce taux était en 2013 de 65,4% en Wallonie, 71,1% en Flandre et 67,6% à Bruxelles (UCM-Graydon-Unizo-2014).

C'est au démarrage du projet que le caractère pérenne se joue : un financement suffisant est essentiel. Or, selon l'étude menée par l'UCM¹, le pourcentage de jeunes entrepreneurs ayant eu des difficultés à obtenir un crédit auprès des banques s'élève à 47%. « *Aujourd'hui les starters rencontrent toujours des difficultés à obtenir un financement* », explique Philippe Godfroid, Président de l'UCM. « *Cela s'explique principalement par l'insuffisance de garanties et de fonds propres.* »

De manière générale, CBC s'engage à augmenter d'un tiers la production annuelle des crédits d'investissement octroyés en Wallonie d'ici trois ans. « *Nous voulons participer encore plus activement au développement de notre région et de ses entrepreneurs. Nous sommes en train de mettre en place un ambitieux plan d'expansion et nous investissons en Wallonie* », explique Fernand de Donnea, Président de CBC Banque & Assurance.

« *Mais rappelons que les crédits bancaires ne sont pas l'unique voie pour financer une entreprise et que les outils publiques de financement (garanties, prêts subordonnés, etc.) permettent souvent de suppléer à l'insuffisance de garantie. C'est important de mettre toutes les chances de son côté, et nous pouvons y contribuer* », poursuit Fernand de Donnea. « *Ainsi, l'UCM et CBC font la promotion de ces outils publiques dans lesquels ils disposent d'une expertise très appréciée par leurs clients.* »

L'autre problématique qui se pose souvent au moment du démarrage de l'entreprise et qui altère fortement sa pérennité est l'absence d'un business plan solide. « *Dans le cadre de ce partenariat, nous allons également proposer aux porteurs de projet un accompagnement dans l'élaboration d'un business plan solide et le montage de leur mix financier* », ajoute Philippe Godfroid.

Selon CBC et l'UCM, il est primordial que les nouveaux entrepreneurs ne restent pas isolés dès le démarrage de leur projet et qu'ils s'entourent de professionnels clairement identifiés dans leur domaine d'expertise. Aujourd'hui, un tiers des entrepreneurs préparent leur demande de financement avec leur (expert-)comptable. Le partenariat visera aussi à renforcer la collaboration avec ces professionnels du chiffre qui sont des acteurs privilégiés.

Optimiser les transmissions d'entreprise

La transmission d'entreprise est une problématique de plus en plus courante compte tenu du vieillissement des indépendants et chefs d'entreprise wallons. « *Le nombre de PME à remettre s'accroît alors que les candidats repreneurs sont de plus en plus rares. 30% des entrepreneurs vont céder leurs activités dans les 10 années à venir* »,

¹ UCM, *Enquête sur l'accès au financement des indépendants et PME francophones*, janvier 2015.

explique Philippe Godfroid. « *Reprendre une activité est plus onéreux que de la créer mais le taux de succès est bien plus élevé* ». Là aussi, le financement est un facteur clé. Car l'investissement financier d'une reprise est plus important. « *La collaboration entre CBC, pour le financement, et l'UCM, pour l'accompagnement, va permettre de faciliter ce type d'opération* », conclut Fernand de Donnea.

La détermination de la valeur de l'entreprise et la préparation d'un bon dossier de transmission sont les points d'attention sur lesquels CBC et l'UCM vont travailler afin de faciliter les contacts avec les futurs candidats repreneurs.

Soutenir l'entrepreneuriat féminin

« *Les femmes entrepreneures nécessitent une attention et une écoute particulière lors de la croissance de leur entreprise* », explique Philippe Godfroid. L'UCM et CBC s'engagent à aller à leur rencontre et faciliter le dialogue avec le monde financier pour construire une réelle relation de confiance.

Ce partenariat - qui a démarré début de ce mois - porte sur une durée de trois ans. « *Retrousser nos manches ensemble pour ces entrepreneurs nous semblait une évidence ; plus que jamais la Wallonie a besoin de ces porteurs de projets, créateurs d'emplois et de croissance* », concluent les deux partenaires.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

PRIDE

Laure Miquel-Jean / Aurélie Coeckelbergh

Laure.miquel-jean@pr-ide.be / aurelie.coeckelbergh@pr-ide.be

0477 31 71 61 / 0479 261 613

Press Room CBC: www.presse-cbc.be